 Ville de Beaconsfield Direction des Ressources humaines Description d'emploi		COL BLANC	
Titre		Code	Groupe de traitement
AGENT(E) DE PATROUILLE MUNICIPALE		713910	7
Direction		Type d'emploi	
Aménagement urbain et patrouille municipale		Annexe A	
		Numéro(s) de poste(s)	
		7002, 7004	

NATURE DE L'EMPLOI

Sous la responsabilité du capitaine de la patrouille municipale, l'agent répond aux plaintes des citoyens, en fait le suivi, les renseigne sur les règlements municipaux et en assure l'application. Il effectue également divers travaux comportant enquêtes afin de constater les faits pertinents aux plaintes formulées à la Ville.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Patrouille quotidiennement le territoire de la Ville et surveille toute anomalie ainsi que toute infraction à la réglementation municipale;
2. Rapporte au directeur ou au responsable du service concerné, toute situation dangereuse observée lors de ses rondes de surveillance (ex : égouts qui débordent, éclairage et feux de circulation défectueux, pavés et trottoirs glissants, etc.) ainsi que les actes de vandalisme et demande l'assistance des agents de police, s'il y a lieu.
3. Émet des avertissements verbaux ou écrits aux citoyens pour corriger une situation qui contrevient à un règlement municipal;
4. Émet des constats d'infraction pour les véhicules stationnés en infraction des règlements et pour toute autre infraction à la réglementation municipale.
5. Reçoit et prend note des plaintes des résidents, fait l'enquête appropriée, rédige les rapports et, au besoin, émet les avis d'infraction.
6. Procède à la cueillette de la preuve pertinente et monte les dossiers susceptibles d'engendrer des poursuites judiciaires;
7. Témoigne et remet à la Cour municipale les constats délivrés;
8. Compile les informations nécessaires à l'élaboration de rapports mensuels pour son supérieur en ce qui concerne ses activités.
9. Recueille des animaux domestiques errant sur le territoire de la Ville et émet des constats auprès des propriétaires lorsque requis;
10. Effectue toute autre tâche connexe

La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le(s) titulaire(s) de l'emploi.



Ville de Beaconsfield
Direction des Ressources humaines

COL BLANC

Description d'emploi

Titre		Code	Groupe de traitement
AGENT(E) DE PATROUILLE MUNICIPALE		713910	7
Direction	Type d'emploi	Numéro(s) de poste(s)	
Aménagement urbain et patrouille municipale	Annexe A	7002, 7004	

LATITUDE D'ACTION

Le travail s'accomplit sous surveillance générale, suivant des instructions et des directives généralement complètes et selon des méthodes, techniques et procédés généralement bien établis ou connus du titulaire.

INSTRUCTION ET EXPÉRIENCE REQUISES

Instruction : Être inscrit ou poursuivre une formation collégiale en techniques auxiliaires de la justice ou technique policière.





Expérience : Aucune expérience requise

QUALITÉS REQUISES

Connaissances : Du français et de l'anglais tant parlé qu'écrit
Posséder un permis de conduire, classe 4A
Formations en secourisme et/ou en incendie considérées comme des atouts

Habilités ou aptitudes : À faire preuve de tact et de courtoisie;
À faire preuve de jugement et de maturité;
À faire preuve de sang froid et de calme

Vu et approuvé

Pour la Ville	Date de signature	Pour le Syndicat
 Denis Chabot Directeur, Aménagement urbain et patrouille municipale		 Ginette Delmaire Présidente
 Diane Lépine Directrice, Ressources humaines		 Éric Gagnon Conseiller syndical